

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

CONSIDERATIONS SUR LE PLAN GENSCHER-COLOMBO

de Riccardo Scarpa

Le processus d'intégration, qui se développe en Europe occidentale au cours de la seconde moitié de notre XX^e siècle, a favorisé une union toujours plus étroite des pays de cette région du monde. Avec les Traités institutionnels de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1950, de la Communauté Economique Européenne et de l'Euratom en 1957, il s'est créé des Institutions Supranationales auxquelles les Etats membres ont délégué l'administration de secteurs économiques particulièrement importants. L'Europe de la Communauté Européenne constitue, donc, un Marché Commun intégré, ayant son propre pouvoir normatif et administratif et son propre système de garantie juridictionnelle. La vie économique et la vie politique sont toutefois liées entre elles et interdépendantes. Il est impensable, par exemple, qu'il y ait une entité économique avec des positions différenciées de ses Etats membres, en ce qui concerne la politique étrangère qu'ils conduisent à l'égard des Etats tiers, car cela se répercute sur les relations commerciales et, par suite, sur la vie économique même de l'«entité» intégrée.

C'est pour cette raison que le 10 décembre 1974 les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres des Communautés créèrent - réalisant ainsi une proposition de Jean Monnet désormais âgé - le Conseil de l'Europe, c'est-à-dire une conférence périodique au cours de laquelle les chefs des Etats membres ou de leur gouvernement, affrontent les problèmes de politique générale, surtout de politique étrangère, et prennent les décisions adéquates. Ce mécanisme constitue ce que l'on appelle la *coopération politique*. C'est dans ce cadre qu'ont été affrontées les crises politiques les plus difficiles, telles que celles de l'Afghanistan, de la Pologne, du Moyen-Orient et, récemment, des îles Malouines.

Ceci a permis à la Communauté d'assumer sa propre position dans le concert mondial. La coopération politique au sein du Conseil de l'Europe a, cependant, deux limites: elle ne crée aucune obligation formelle pour les Etats membres, car elle est fondée uniquement sur la bonne volonté des participants; d'autre part, elle est étrangère aux institutions supranationales qui n'y participent pas, car elle s'exerce dans des

secteurs étrangers à ceux qui sont disciplinés par les Traités qui ont institué la Communauté et sur lesquels les Etats membres n'ont délégué aucun pouvoir à cette Communauté, justement.

Le projet d'Acte européen prédisposé par le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Hans Dietrich Genscher, et par le ministre des Affaires étrangères de la République italienne, Emilio Colombo, institutionnalise la coopération politique et les institutions supranationales y sont intéressées. Il s'agit, en substance, de créer une coresponsabilisation des Communautés, comme institutions, aux options de Coopération politique discutée au sein du Conseil de l'Europe par les Chefs d'Etat et de gouvernement.

Il faut estimer que l'on ne peut pas renoncer à inclure des dimensions politiques et économiques de la sécurité européenne dans la future politique étrangère commune. En font partie:

- l'analyse commune de dangers mondiaux et régionaux pour la sécurité de la communauté;

- le développement de politiques actives globales des Dix qui s'opposent à ces dangers et, en agissant ainsi, qui aident à garantir également la sécurité économique de la Communauté et son approvisionnement en énergie et en matières premières;

- l'amélioration de la capacité des Dix de réagir avec d'autres à des crises dans le monde en correspondance avec l'intérêt commun.

- enfin, et surtout, le développement d'une politique promotrice paneuropéenne des Dix qui, malgré la division de notre continent, conduise avec le dialogue et la coopération, à travers la formation de confiance, avec le contrôle des armements et le désarmement à une stabilité concordée sur la base d'un équilibre de forces et à la fin à une organisation européenne de paix pour laquelle elle doit développer les dimensions politiques et économiques.

Ces questions de politique étrangère devraient être accompagnées d'une politique de sécurité, entendue comme décision, au niveau communautaire, des principales questions inhérentes à la défense des Etats membres.

En outre, il devrait naître, grâce à ce

mécanisme, une coopération européenne dans les questions de sécurité interne. C'est-à-dire dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité de droit commun. Ceci pour abolir, également, aux frontières tout contrôle dans le mouvement des personnes. Cette mesure rendrait l'Europe plus *perceptible* pour le citoyen, dans la vie quotidienne. Cet acte devrait prévoir, en outre, une plus grande unification dans le domaine législatif. Il est prévu, enfin, la création d'une coopération entre les Etats membres dans le domaine culturel. Sous le profil formel, l'Acte ne constitue pas un *traité*, mais un simple accord entre des gentilshommes, sur la base duquel les Institutions communautaires et les Etats membres s'engagent à expérimenter les formes de collaboration que prévoit cet Acte, en suivant les méthodes prescrites par cet Acte. Après la signature de cet accord, les partis s'engageraient, cependant, à examiner le fonctionnement des mécanismes prévus par l'Acte, afin de transmettre cette expérience au moment de rédiger un véritable *Traité d'Union Politique* européen.

On peut remarquer, en examinant ce projet, qu'il vise à faire de la Communauté, au cours des années quatre-vingts, non pas un Etat fédéral, mais une Confédération à haut niveau d'intégration. Il répond à quelques nécessités incontestables, auxquelles les chancelleries des Etats membres, si elles sont responsables, ne peuvent pas ne pas être indifférentes.

Les crises récentes, telle que celle des Malouines, ont démontré, avant tout, que le Corps Européen, dans son ensemble, doit trouver une méthode lui permettant de prendre une décision unitaire sur les questions de politique étrangère.

Nous avons eu, au cours de cet épisode, la démonstration qu'une décision purement militaire d'un Etat membre, le Royaume Uni, a pu influencer lourdement la vie de la Communauté Européenne, car elle a obligé les autres Etats membres et les Communautés à laisser en suspens des mesures commerciales de très grande importance pour les équilibres de marché de l'économie européenne. D'autre part, des décisions purement commerciales de quelques Etats membres, telle que la dissociation de l'Irlande et de l'Italie des sanctions contre l'Argentine, ont eu une influence sur la politique de guerre d'un Etat membre

belligérant. Les marchandises argentines pouvaient être, en effet, importées en Irlande et en Italie, car ces Etats membres n'adhéraient pas à l'embargo et que grâce à la libre circulation des marchandises existant au sein du Marché Commun, elles pouvaient être revendues également à Londres, ce qui rendaient totalement vain l'embargo des autres Etats membres.

Les Etats membres ne sont donc, en réalité, pas *souverains* dans leurs déterminations, car ils sont influencés d'une façon déterminante par les décisions autonomes des autres *partenaires*. Dans une situation pareille, les Etats membres ne peuvent récupérer leur souveraineté qu'en créant un mécanisme pour prendre en commun les décisions qui concernent tout le monde et chacun, c'est-à-dire la politique étrangère et la politique militaire. L'*Acte européen*

devrait donc, pour être efficace, contenir des dispositions précises sur l'intéressement de tous dans les questions militaires. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire d'avoir une armée européenne. Il suffit, bien plus simplement, que chaque Etat membre qui a l'intention de faire appel à la force militaire soumette ses propres points de vue aux autres, selon les mécanismes de coopération prévus par l'*Acte européen*, et se soumette aux décisions communes. Ce n'est qu'ainsi que chaque Etat sera libéré du cauchemar de devoir subir les décisions unilatérales d'autrui. Si Genscher et Colombo seront convaincus de cela, ils pourront devant l'évidence des faits, après les Malouines, le faire comprendre à leurs collègues, et l'avenir de l'Europe sera plus sûr pour tout le monde.

R. S.

«Pio Manzù» International Research Centre

LA REVOLUTION MONETAIRE *tensions, incertitudes, instabilité*

Ayant constaté que la persistance, voire l'aggravation des problèmes économiques et monétaires rendent toujours plus problématiques la recherche et l'individuation de solutions concrètes et stables dans les rapports entre les pays industrialisés, d'une part, et ceux de l'aire pétrolière et non-pétrolière de l'autre, le Centre Pio Manzù a concentré, cette année, sa propre attention sur les problèmes monétaires en particulier: source contingente de préoccupation profonde, même des milieux politiques.

Instabilité des rapports, fluctuation des changes, mouvement des capitaux, difficile manoeuvrabilité des eurodollars: tels sont les éléments qui concourent à créer, de nos jours, une tension du marché, prodrome d'une incertitude qui n'est pas uniquement économique.

D'où le titre «La révolution monétaire» pour la VIII^e édition des Journées internationales d'étude, fixées à Rimini du 10 au 12 octobre de cette année, et auxquelles ont été invitées les principales autorités mondiales dans le domaine économique en général et monétaire en particulier.

Outre les responsables des politiques communautaires sectorielles, le président de la Commission financière du Parlement européen, les représentants du Fonds monétaire international, de la Banque européenne d'Investissements et des principales banques d'Etat

européennes et arabes, siégeront également au Teatro Novelli des scientifiques et des délégués des Etats-Unis, ainsi que des ministres arabes et italiens. Une présence extrêmement importante et qu'il ne faut pas négliger: s'il est vrai, comme cela a été démontré, que le phénomène nouveau, peut-être le plus marquant de l'année 1981, comme l'a également confirmé le prix Nobel pour l'Economie, Jan Tinbergen, qui a apporté aux Journées son propre soutien pas uniquement académique, s'il est vrai, disions-nous, que le phénomène nouveau est constitué par la position des pays de l'OPEP à propos du recyclage des pétrodollars.

Opération qui, aujourd'hui plus que jamais, est la cause réelle d'instabilité pour les marchés monétaires mondiaux.

La VIII^e édition des Rencontres sera caractérisée, ensuite, par la collaboration solidaire du CNR (co-organisateur de la manifestation) qui interviendra, en outre, dans les Rencontres, avec un sujet des plus stimulants, celui qui s'intéresse au transfert des technologies. Il s'agit, en substance, d'imaginer une nouvelle manière de coopération qui fasse en sorte que des pays à technologie moyennement avancée, comme l'Italie ou les pays de l'aire communautaire, collaborent avec les détenteurs de matières premières et de capitaux pour encourager le développement économique et social du Tiers Monde.

Après «Noeud pétrolier et marchés financiers» et «Transfert de technologies», le troisième sujet sera celui de «L'économie énergétique et l'économie industrielle».

Toutes articulées en des tables rondes autour desquelles siégeront les experts du secteur, les Rencontres entreront dans le vif du sujet lors de la phase concrète des problématiques et, en particulier, au cours de la dernière journée il sera intenté un procès véritable aux gaspillages des consommateurs de pétrole brut, des Régions, des Communes, des structures de logement, des familles et des individus.

Il sera adressé, dans ce contexte, une analyse critique particulière au Plan énergétique national et à celui de la recherche pour l'Energie.

La tribune de Rimini pourra donc, en substance, apporter une importante contribution à la définition des responsabilités que tous passent actuellement sous silence, des imprévoyances qui concernent un peu tout le monde - organismes privés et publics, familles et individus - et dont les conséquences sont cependant payées par le pays tout entier.

La cérémonie inaugurale des Journées sera, comme d'habitude, retransmise, cette année également, via satellite en mondovision.

LA FEMME ET L'EUROPE

de Beatrice Rangoni Machiavelli

La question de la femme est devenue, au cours de ces dernières années, une question européenne. Le monde de la femme pose une «question d'Europe» à l'origine de laquelle il y a également la conscience que l'Etat national est une structure qui a une influence sur la persistance des inégalités entre les hommes et les femmes et qu'il faut donc une stratégie à l'échelle européenne pour surmonter cette crise et résoudre les problèmes de l'emploi, de l'harmonisation des niveaux de revenu, de la lutte contre l'inflation. Le

désir de surmonter le déséquilibre entre les sexes en surmontant, d'une façon plus générale, les déséquilibres sociaux et économiques qui alourdissent et aggravent la crise européenne démontre que l'aspiration à une nouvelle dimension et à une meilleure qualité de la vie de la part des femmes est à l'opposé de l'europhisme rhétorique et maniériste avec lequel les institutions communautaires ont trop souvent été projetées.

Le Parlement européen avait constitué, en janvier 1980, la commission

parlementaire pour les droits de la femme, composée de 36 membres, avec pour charge de préparer un rapport et une discussion parlementaire sur la condition de la femme au sein de la Communauté européenne.

Les différents thèmes affrontés dans ce rapport aboutissent à une série de recommandations dont la majeure partie a été groupée dans une Résolution que le Parlement européen a discutée, amendée et votée les 10 et 11 février 1981 à Luxembourg; elle a été approuvée par 173 voix favorables, 101 contraires et 24 abstentions. Il n'était jamais arrivé dans l'histoire, que des parlementaires allemands, anglais, belges, danois, français, grecs, hollandais, irlandais, italiens et luxembourgeois aient débattu, tous ensemble, les problèmes concernant la condition féminine.

Lors de cette importante séance, le Parlement européen a pris acte que la mise à l'écart de la femme est également extrêmement négative pour la société dans son ensemble. De par leur position, les femmes constituent une minorité dans la presque totalité des instances politiques: dans les gouvernement, dans les parlements, dans les partis politiques, dans les organisations des employeurs, dans les syndicats. Ceci signifie que non seulement elles se trouvent dans l'impossibilité d'opérer avec efficacité pour améliorer leur condition, mais également qu'elles n'ont pas un poids suffisant dans la totalité des secteurs ayant un lien avec l'essor de la société. Conscient de cette réalité, le Parlement a constitué, aujourd'hui, une Commission d'enquête sur la condition de la femme en Europe. C'est la première fois que l'Assemblée de Strasbourg prend une telle initiative; il est significatif qu'elle ait pour objet la condition féminine.

Le problème de la parité entre l'homme et la femme est suivi avec une attention particulière également au niveau de la Commission des Communautés européennes de Bruxelles. La parité des rétributions, prévue à l'article 119 des Traités de Rome, n'a été que le point de départ d'une action dont le but final est la pleine responsabilité des femmes dans la société.

C'est dans ce cadre que la Communauté a proposé au Conseil des Ministres européen le «Programme d'Action 1982-1985 pour la parité», comme réaffirmation de la volonté politique de soutenir l'effort pour arriver à l'égalité des points de

départ, malgré les difficultés économiques actuelles.

Nous vivons, depuis 1968, la fin d'une époque et des valeurs qui l'ont caractérisée. On commence à le percevoir et cela contribue à provoquer le malaise que nous vivons actuellement. Il règne, dans toute l'Europe, un état de tension politique et sociale profonde. Les débats sur l'organisation future de la société se multiplient; l'illusion que le progrès économique ne pouvait pas être arrêté et aurait conduit à une rapide intégration de tous les composants sociaux encore mis à l'écart, s'en est allée. Nous assistons à la crise du modèle actuel de développement et à la rupture avec les systèmes traditionnels sans qu'il y ait un consensus de base sur les nouveaux points de référence.

Et c'est ici qu'il devient indispensable de se référer au modèle européen entendu comme une qualité de vie nouvelle et meilleure et à la nécessité que les forces politiques reconnaissent dans le mouvement des femmes une composante essentielle pour que change la société.

Les femmes représentent environ 52 pour cent de la population; elles peuvent donc constituer l'élément décisif pour la construction de la nouvelle Europe et la force stimulatrice d'un renouveau dont elles sentent la profonde exigence. C'est également pour cette raison qu'il est de leur intérêt direct de contribuer - comme protagonistes - à la construction d'une nouvelle réalité communautaire, en affrontant tous les thèmes concernant le développement de l'Europe et qui, par suite, en conditionnent l'avenir.

La crise des idéologies traditionnelles et les attentes qui se créent peu à peu pour une nouvelle société ne manqueront pas d'avoir des retombées sur les institutions politiques et sur les structures économiques. Il se posera donc de nouveaux problèmes relatifs à l'insuffisance de la participation politique des citoyens et à la nécessité de créer les conditions préliminaires pour une véritable participation, sans oublier que les institutions politiques traditionnelles risquent de se trouver isolées à cause de leur caractère social et culturel insignifiant et de la perte de leur légitimation représentative.

Le défi fondamental qui se pose actuellement à l'Europe est de savoir effectuer un saut de qualité par rapport aux critères

mêmes qui ont une part importante dans l'organisation sociale, critères qui doivent passer de l'état assistentiel à l'état promotionnel pour permettre de valoriser, d'une façon différenciée, toutes les capacités potentielles de l'être humain. C'est dans ce sens également qu'il faut encourager un développement intégral de la femme, d'autant plus que l'intégration complète de tous les citoyens dans la vie de la société est la condition indispensable de développement et de progrès réel.

La politique du territoire, de l'environnement et de l'énergie ne devra pas oublier que le taux d'expansion est conditionné par les ressources naturelles, que les citoyens devront, en tant que consommateurs, être protégés, mais également éduqués pour éliminer tout gaspillage de biens privés et orienter les consommations vers un usage plus social et moins individualiste. Les politiques énergétiques qui seront appliquées au cours des prochaines années décideront de la marge de liberté et de sécurité physique dont pourra jouir l'humanité du futur.

La crise économique qui investit, même si c'est dans une mesure différente, l'Europe entière exige des modifications de structure basées sur une programmation à l'échelle communautaire qui affronte, d'une façon prioritaire, le problème du chômage, de même que l'objectif d'un emploi supérieur de la femme comporte une action coordonnée, pour que les femmes puissent accéder à tous les secteurs et à toutes les qualifications, sans aucune limitation et discrimination.

La situation internationale actuelle est caractérisée par la recrudescence de conflits armés dans différentes régions du monde et par la course aux armements et à l'accumulation croissante d'armes toujours plus compliquées, plus destructrices et plus coûteuses qui part des deux grands antagonistes industrialisés pour se répandre jusque vers les pays où règnent la faim et la misère. C'est un scandale contre la tradition chrétienne de l'Occident, contre l'essence de toutes les grandes civilisations qui ont à cœur de perfectionner moralement et religieusement la personne humaine.

Les femmes européennes - qui apprécient et opèrent pour une paix entendue comme une valeur permanente et définitive de la coexistence humaine, voient dans l'unification européenne une condition préliminaire

pour atteindre la paix dans la sécurité. C'est avec cette tension morale que doit être affronté le problème du développement comme élément porteur de la paix; car il n'y a pas de paix sans justice et pas de justice sans élimination des déséquilibres sociaux et économiques. C'est pour cela que la création d'équilibres internationaux stables exige l'instauration de rapports paritaires et modulés entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, qui ne puissent se fonder que sur l'autonomie politique et économique réelle du Tiers Monde.

Il n'existera plus une nouvelle société sans une nouvelle culture, qui ne sera plus la somme ou la sélection des différentes cultures qui ont produit les diverses sociétés nationales, mais bien une culture qui, dans la sauvegarde des valeurs et des traditions propres de chaque population, soit rendue vitale et riche grâce à un pluralisme réel entendu, également, pour récupérer les composants sociaux écartés jusqu'à présent et donc exclus de la construction d'une Europe qui doit être une communauté pour tous. En commençant par le milieu familial pour passer à tous les autres, il faudra diffuser l'idée d'égalité des points de départ et la caducité des rôles préconstitués, afin de modifier la mentalité et les coutumes. Les femmes constitueront l'élément porteur de cette «révolution culturelle» qui aura en soi la force de faire respecter et de faire comprendre à tous le «droit à la différence» entre les sexes et les nationalités, droit qui n'est pas un obstacle, mais une source d'enrichissement social et culturel.

Par suite de la chute brutale de la natalité, la population du monde occidental sera réduite, en l'an 2000, à 20 pour cent des six milliards de personnes qui peupleront la terre. La femme alors - libérée de la tutelle séculaire de l'homme, responsable d'une maternité consciente et non imposée - aura un rôle d'une importance déterminante dont on ne comprend pas aujourd'hui encore la portée.

Deux éléments, sous-évalués, peu payés ou même pas du tout payés, ont facilité le développement rapide et désordonné de la société de consommation: le pétrole et le travail des femmes.

Le célèbre économiste Modigliani estime que les deux phénomènes les plus importants qui ont secoué, au cours de ces dernières années, les économies des pays in-

dustrialisés sont la crise énergétique et l'explosion de la participation féminine aux forces de travail. Deux «bombes» qu'il considère d'une portée identique dans l'histoire de nos dernières années actuelles. Les femmes ne sont même pas étrangères à la rapidité avec laquelle s'est développée la société de consommation. Ce qui apparaissait superflu hier, devient aujourd'hui nécessaire pour bon nombre d'entre nous, hommes et femmes. Mais cette consommation excessive et qui n'est qu'une fin en soi, s'est révélée une source de gaspillages et d'inflation pour tous, d'insatisfaction et de déception pour de nombreuses personnes. S'il est vrai que le nouveau rôle social des femmes a contribué à tout ceci, il est également vrai qu'une bonne part de la responsabilité retombe sur la classe politique qui n'a pas su comprendre et prévoir les conséquences économiques et sociales de l'évolution de la condition féminine qui a été suivie, pendant trop longtemps, avec un intérêt des plus faibles.

C'est dans quelques années que nous commencerons à récolter les fruits de cet important progrès humain et social. La qualité des citoyens de demain est étroitement liée à cette croissance de conscience acquise et de responsabilité civile et sociale des femmes. Participation signifie engagement quotidien, fatigues, renoncements; car il n'est pas facile de sortir de la situation de «délégation du pouvoir», dans laquelle les femmes ont toujours vécu, pour se réaliser, se rendre indépendantes et s'autodéterminer.

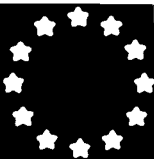
La mentalité des femmes européennes a profondément changé; il faut en prendre acte et se rendre compte qu'il s'agit d'un

changement irréversible, même s'il a été mal compris et sous-évalué. Il est un fait que les dix dernières années ont été fondamentales pour la femme européenne qui a réussi, sans pour cela renier en aucune façon elle-même, à transformer ses rapports avec l'homme et son rôle au sein de la famille et du monde du travail.

La solution des problèmes que pose la question féminine exige un changement qualitatif de la société et de la vie, non pas pour que le monde devienne celui des femmes, mais pour que, à travers leur contribution de sagesse et de bon sens, d'intelligence et de spiritualité, il puisse devenir un monde plus humain. Il n'y a aucun sens à continuer à considérer la femme comme un être en soi, si l'on oublie que l'homme et la femme appartiennent, tous les deux, à la même espèce et que c'est justement dans cette appartenance commune qu'il faut chercher le fondement de leur égalité spirituelle d'où descend le droit à une dignité égale, source de cette parité dans la diversité qui doit être conquise. Les Européens n'acceptent pas que les diversités de race, de classe, de religion et de sexe puissent faire une discrimination parmi les individus en différenciant le degré de liberté humaine. Telle est la raison pour laquelle se battre pour une meilleure condition de la femme à tous les niveaux de la vie sociale, devient une bataille pour la liberté de tout le monde. Voilà pourquoi résoudre la question féminine signifie changer également, et d'une manière positive, la condition de l'homme.

B. R. M.

La journaliste, Beatrice Rangoni Machiavelli, a dirigé pendant plus de dix ans l'hebdomadaire «La Tribuna». Elle a participé à des débats télévisés, a écrit des essais et des articles sur des problèmes politiques d'actualité, sur la question de la femme et sur la thématique de l'intégration européenne. Elle est responsable, pour l'Italie, du magazine «Donne d'Europa», publié en sept langues par le secteur Organisations Féminines des Communautés Européennes de Bruxelles et diffusé dans les dix pays de la CEE. Elle est Secrétaire Nationale de l'ANDE (Association Nationale des Femmes Electricistes) depuis 1977. Elle est vice-président du Conseil Italien du Mouvement Européen et représente l'Italie à la Commission Féminine Internationale de ce Mouvement. Elle a fait partie de la délégation officielle italienne à la Conférence mondiale pour la femme, organisée par l'ONU à Copenhague.



XIII^e CONFERENCE DES MINISTRES EUROPEENS DE LA JUSTICE

La Conférence des ministres européens de la Justice a terminé ses travaux par l'adoption d'un certain nombre de résolutions destinées à renforcer la coopération juridique. Cette conférence, siégeant sous la présidence de M. Stathis Alexandris, ministre de la Justice de Grèce, a réuni les 21 pays membres du Conseil de l'Europe ainsi que la Finlande. Le Saint-Siège et plusieurs institutions internationales y participaient comme observateurs et le Canada en tant qu'hôte de marque.

Les ministres ont décidé de recommander au comité des ministres du Conseil de l'Europe de prendre toutes mesures à même de renforcer les travaux de l'organisation dans tous les domaines du droit, y compris les droits de l'homme, afin que le Conseil de l'Europe puisse maintenir et développer son rôle dans la coopération juridique en Europe, qui y est menée avec succès depuis plus de trente ans.

Ayant pris acte des nouvelles initiatives visant à renforcer l'activité de la Communauté européenne dans le domaine de l'harmonisation du droit, et soulignant la responsabilité commune de toutes les institutions européennes oeuvrant au niveau international dans ce même domaine, ils ont insisté sur la nécessité de rechercher les formes les plus constructives de collaboration entre la Communauté et le Conseil de l'Europe et de prendre toutes les mesures de coordination et de coopération qui s'imposent.

Les ministres ont demandé que soit examinée au plan européen une série de mesures spécifiques susceptibles de prévenir la criminalité en période de crise économique, en mettant l'accent notamment:

- sur la prévention de la délinquance au sein des entreprises;
- sur l'amélioration des moyens et méthodes de prévention de la délinquance juvénile.

Même si l'existence d'un lien direct entre crise économique et criminalité n'est pas confirmée actuellement par les données disponibles (sauf dans certains domaines et certains Etats), il faut prendre sérieusement en considération la possibilité que cette crise produise des effets criminogènes en général et qu'elle accepte le bon fonctionnement du système pénal. Dès lors, il est souhaitable de rechercher les mesures qui seraient nécessaires pour éviter des effets de cette nature.

Parmi ces mesures, les ministres font état de:

L'opportunité d'éviter une application accrue de la détention provisoire et des peines privatives de liberté de courte durée et de développer les mesures de substitution adéquates.

La nécessité de restreindre dans toute la mesure du possible l'incarcération des jeunes délinquants.

Les mesures législatives et administratives applicables en cas d'infractions économiques et financières qui peuvent être commises au sein des entreprises.

Les moyens d'une information complète et objective du corps social sur la criminalité et le fonctionnement du système pénal en période de crise économique.

Les ministres ont recommandé en outre que le Conseil de l'Europe examine les moyens de promouvoir une coopération internationale dans ce domaine et plus particulièrement de revoir, si nécessaire, les dispositions des législations nationales qui pourraient faire obstacle à l'entraide.

D'autre part, les Etats membres sont invités à envisager favorablement dans les meilleurs délais la possibilité de signer et de ratifier les protocoles additionnels à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et à la convention européenne d'extradition.

Informée de l'élaboration au Conseil de l'Europe d'un projet de protocole additionnel à la convention européenne des droits de l'homme prévoyant l'abolition de la peine de mort, la conférence a souhaité que le Comité des ministres prenne en considération ce protocole dès que possible.

Les ministres se sont penchés sur les problèmes juridiques complexes posés par les accidents de la circulation. Ils ont considéré que l'encombrement des tribunaux est contraire aux intérêts des victimes de ces accidents. A cette fin, ils ont recommandé l'examen de mesures destinées à régler ces problèmes, dans le souci d'une part de réduire autant que possible le nombre des accidents et d'autre part de diminuer le nombre des procès et de simplifier les procédures. Le cas échéant, la convention européenne sur la responsabilité civile en cas de dommages causés par des véhicules automobiles devrait être révisée. Les ministres ont estimé, en outre, qu'une attention particulière devait être accordée à la mise en place de procédures rapides et facilement accessibles dans les affaires relatives aux accidents de la circulation tout en garantissant les droits de la victime.

Conscients des difficultés pratiques résultant de la diversité des règles nationales sur la formation et l'attribution du nom de famille, surtout à une époque caractérisée par l'augmentation des mouvements de population en Europe et du nombre de mariages entre personnes de nationalité différente, les ministres ont préconisé l'établissement, autant que possible, de principes européens communs dans ce domaine.

Les ministres ont décidé de recommander l'institution d'une structure consultative au sein du Conseil de l'Europe destinée à traiter des problèmes juridiques concernant la présence des nomades sur le territoire des Etats membres et leurs mouvements à travers ces territoires.

MESSAGE DE MUNICH

Adopté par le Bureau de la Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Europe les 4-5 mai 1982 à Munich

La célébration de la Journée de l'Europe le 5 mai, jour anniversaire de la création du Conseil de l'Europe, est l'occasion d'associer tous les Européens à la construction de l'Europe et de leur permettre de manifester avec force leur adhésion à l'idée européenne.

Le Conseil de l'Europe n'est pas seulement la plus ancienne institution européenne et le défenseur des droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe réunissant les 21 pays de l'Europe libre et démocratique est aussi l'institution européenne qui a reconnu aux régions et aux com-

munes le droit de participer aux côtés des gouvernements et des parlements à la représentation des peuples au niveau de l'Europe.

Aussi le Bureau de la Conférence est fier de célébrer cette année le 25e anniversaire de la création de la Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, institution européenne à travers laquelle s'expriment officiellement les avis des collectivités locales et régionales sur le processus d'intégration européenne. Le Bureau est particulièrement heureux de se réunir à l'invitation de l'Oberbürgermeister Dr Kiesl à Munich et en Bavière, ville et région symboliques de la réalité et des libertés et autonomies locales et régionales en Europe.

Cet anniversaire de la Conférence explique le choix du thème de la Journée de l'Europe 1982: «L'Europe dans la commune».

L'UNITE DANS LA DIVERSITE = RICHESSE DE L'EUROPE

Les pouvoirs communaux et régionaux sont les intermédiaires naturels entre l'Europe institutionnelle et les peuples dans leurs communautés de vie. L'unité européenne doit consolider les libertés et diversités politiques et culturelles des démocraties locales, régionales, sources mêmes de la démocratie européenne et bases des plus anciennes sociétés européennes. Dans ce but la Conférence a soumis aux Gouvernements européens un projet de Charte de l'autonomie locale.

L'EUROPE DANS L'IMPASSE?

La période de crise économique et politique qui affecte gravement l'Europe et qui provoque le retour à des réflexes de repli sur soi-même, voire d'égoïsme national, a beaucoup préoccupé le Bureau de la Conférence et a fait l'objet principal de la Table Ronde organisée le 4 mai avec la participation d'importantes personnalités politiques allemandes et européennes sur le thème «l'Union européenne est-elle dans une impasse?»

DEVELOPPEMENT EQUILIBRE EN EUROPE: FRUIT DE LA SOLIDARITE ENTRE LES PAYS ET LES REGIONES

Les conclusions de cette Table Ronde et la préparation par la Conférence d'un rapport sur les progrès de l'intégration européenne ont incité le Bureau, à l'occasion de cette Journée de l'Europe, à lancer un appel pressant aux responsables politiques aux différents niveaux - européen, national, régional et local - pour qu'ils se rendent compte des dangers qui pèsent sur la construction de l'Europe et qu'ils prennent leur part de l'indispensable solidarité européenne sans laquelle il n'est pas possible de faire progresser l'intégration de nos pays.

LES DANGERS DE LA CRISE ECONOMIQUE

L'Europe s'est montrée jusqu'ici incapable de maîtriser la profonde crise économique et sociale qui secoue ses pays et ses régions et son bilan économique actuel ne peut cacher la montée impressionnante du chômage - 16,5 millions dans les pays membres du Conseil de l'Europe - la persistance de l'inflation, la détérioration de la balance extérieure de la Communauté. Le niveau de vie des populations européennes est affecté alors que l'on s'interroge sur l'avenir industriel et technologique des pays européens, et que l'Europe n'est pas parvenue à résoudre les problèmes structurels de ses régions les moins avancées.

UNE SEULE VOIX EUROPEENNE

Les Etats européens - qui sont pourtant les premiers et les plus gravement exposés en cas de conflit direct Est/Ouest - faute de pouvoir parler d'une seule voix sont exclus de fait de la solution des grands problèmes politiques du monde.

L'EUROPE DANS LE MONDE: UNE TROISIEME VOIE?

Non seulement les populations européennes et les pays européens ont besoin de l'Europe, mais le processus d'intégration européenne peut profiter à l'ensemble des populations du monde. Qu'il s'agisse d'abord des populations des pays de l'Europe orientale qui subissent l'hégémonie soviétique, qu'il s'agisse des pays du tiers monde, de plus en plus victimes de stratégies opposées tendant à imposer à ces nouveaux pays le même partage du monde en deux blocs, comme c'est le cas en Europe.

SOLIDARITE AVEC LA POLOGNE

La faiblesse de la réaction européenne face à la crise polonaise est un signe de graves préoccupations. Le Bureau de la Conférence lance un appel aux autorités locales et régionales pour qu'elles maintiennent une pression constante vis-à-vis de leurs gouvernements et des institutions européennes afin qu'ils agissent pour aider le peuple polonais à retrouver la société plus respectueuse des droits élémentaires de l'homme qui avait commencé à germer avant le coup d'Etat du 13 décembre. La Conférence va étudier les moyens par lesquels elle pourra inciter les collectivités locales et régionales de l'Europe libre à aider la population polonaise à résoudre les problèmes économiques et sociaux auxquels elle est confrontée.

LA TURQUIE DOIT REDEVENIR UNE DEMOCRATIE EUROPEENNE

Le Bureau s'est préoccupé à plusieurs reprises des nombreuses atteintes aux libertés démocratiques en Turquie et de la suspension du système parlementaire y compris dans l'administration des villes ainsi que l'arrestation d'un certain nombre d'élus. La Conférence poursuivra son action pour un retour complet de la démocratie en Turquie, y compris dans l'administration locale et régionale.

FRONT COMMUN CONTRE LE TERRORISME

Emu par la montée du terrorisme dans plusieurs pays européens, le Bureau lance un appel aux pays européens pour une véritable solidarité des Etats démocratiques dans la lutte contre le terrorisme qui exige au niveau européen une concertation permanente et une mise en oeuvre de mesures communes concrètes et efficaces, comme cela a été amorcé par la Convention Européenne pour la répression du terrorisme.

POUR UNE EUROPE DECENTRALISEE ET OUVERTE

Le Bureau estime que les Européens doivent espérer en une Europe fédérale qui respecte l'unité dans la diversité, accepte la décentralisation des pouvoirs et la reconnaissance des autonomies locales et régionales. Il affirme par ailleurs que l'Europe ne doit être ni étroite, ni exclusive, mais ouverte dans le plus grand nombre de domaines possibles jusqu'à englober tous les Etats démocratiques de l'Europe, car l'unité européenne doit être fondée sur les principes fondamentaux de la démocratie représentative et du respect des droits de l'homme.

LA COMMUNAUTE EUROPEENNE, UN PIONNIER DE L'UNION EUROPEENNE

Le Bureau souligne par conséquent les efforts indispensables à faire pour que progresse l'union européenne au niveau communautaire, progrès qui ne doivent pas se traduire par la création de frontières rigides et impénétrables entre la Communauté et le Conseil de l'Europe qui doit conserver un rôle privilégié et permanent pour une libre coopération ouverte à tous les pays démocratiques de l'Europe.

LE CONSEIL DE L'EUROPE GARANT DES PRINCIPES DEMOCRATIQUES

Aujourd'hui plus que jamais - au moment où des menaces pèsent sur l'Europe libre - l'Europe des principes démocratiques, des libertés fondamentales et des droits de l'homme a besoin d'une nouvelle mobilisation des populations européennes et de leurs représentants locaux, régionaux et nationaux.

FAIRE PROGRESSER LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

Le Bureau estime qu'il n'existe d'autres alternatives possibles que de faire progresser l'union européenne en la dotant d'institutions capables de prendre des décisions et d'entreprendre des actions communes tant sur le plan des affaires européennes que pour tenir le rôle de l'Europe dans le contexte international.

SOLIDARITE DES REGIONS EUROPEENNES

L'objectif principal d'une Communauté fondée, d'une part sur le principe de la solidarité et, d'autre part, poursuivant un objectif à long terme d'une croissance économique et sociale solide et stable, ne peut être que celui de créer les conditions d'un développement équilibré de toutes ses régions. L'action communautaire pour un développement plus équilibré en Europe doit par ailleurs être prolongée au niveau du Conseil de l'Europe par la mise sur pied d'un vaste programme de coopération technique avec la participation solidaire des collectivités locales et régionales des régions les plus développées d'Europe.

UNE SORTE DE NOUVEAU «PLAN MARSHALL»

Le Bureau lance en effet un appel solennel pour que l'Europe de la Communauté et du Conseil mette en oeuvre un «programme de relèvement européen», une sorte de nouveau «Plan Marshall» pour ses régions défavorisées. Un tel programme aurait le double avantage de consolider les systèmes démocratiques en Europe et de permettre la constitution d'un espace économique communautaire au profit de toutes les régions européennes. Dans le cadre d'un tel programme, le fonds de rétablissement du Conseil de l'Europe devrait jouer un rôle privilégié.

L'APPORT DE L'EUROPE POUR LE MONDE

L'Europe doit s'unir pour s'engager sous le drapeau de l'Union européenne en faveur de la paix, en faveur de l'autodétermination de tous les peuples et de l'indépendance de tous les Etats, elle doit s'engager pour le respect partout dans le monde, des droits de l'Homme, de la liberté politique ainsi que des droits sociaux et culturels. Elle doit s'engager en faveur d'une coopération régionale équilibrée et doit elle-même donner l'exemple d'une telle solidarité.

RELANCE DU CONSEIL DE L'EUROPE

L'Union politique de l'Europe des dix aujourd'hui, des douze de demain, doit être accompagnée d'une relance du rôle du Conseil de l'Europe.

Celui-ci doit rester un pont pour les démocraties européennes qui ne veulent ou ne peuvent pas participer au niveau communautaire. Il faut surtout penser à de nouvelles formes de coopération entre le Conseil de l'Europe et les Communautés.

LA PARTICIPATION DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX A LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Il faut élargir la base démocratique et populaire de l'Europe et pour cela renforcer la présence des pouvoirs locaux et régionaux auprès des instances européennes, auprès des instances où l'on discutera et décidera de plus en plus des problèmes touchant profondément la vie quotidienne des Européens.

LES JUMELAGES EUROPEENS

Il convient de souligner que les jumelages entre les communes et les régions réalisés dans un esprit européen, constituent un facteur important de l'unité de l'Europe.

JOURNEE DE L'EUROPE: UNE PRISE DE CONSCIENCE EUROPEENNE

Cette Journée de l'Europe doit être pour les Européens l'occasion d'une prise de conscience de la nécessité de s'unir pour défendre ensemble les valeurs fondamentales que constitue leur patrimoine commun de démocratie, de liberté, de culture. L'Europe démocratique doit demeurer pour les peuples privés de liberté un symbole et une raison d'espérer.

Mariage, divorce et naissance en Europe: tendances récentes

Quelles sont les tendances démographiques récentes en matière de fréquence des mariages et des divorces dans nos pays et leurs conséquences sur le nombre des naissances?

Le Comité intergouvernemental pour les questions démographiques du Conseil de l'Europe - qui vient de tenir sa session de printemps - a essentiellement orienté ses travaux sur ce problème.

Il en ressort que dans beaucoup d'Etats membres, le nombre des naissances au cours de la seconde moitié des années 70, n'a pas été suffisant pour assurer à long terme le renouvellement de la population dans ces pays.

Bien que le nombre des naissances ait été récemment moins faible, et qu'il ait même augmenté dans certains pays, ces naissances n'ont pas été assez nombreuses pour élever à long terme le taux de reproduction nécessaire au renouvellement.

Il est actuellement difficile de prévoir le niveau futur de la fécondité en raison des effets conjugués de la récession économique, du report des mariages et des changements dans la programmation des naissances dans le cadre du mariage, facteurs qui affectent la cadence annuelle des naissances. Il serait cependant imprudent de déduire des récentes augmentations des naissances que la fécondité est dorénavant suffisante pour assurer à terme le renouvellement de la population.

Dans les pays de l'Europe du Sud (excepté l'Italie), en Irlande et en Islande, les naissances sont actuellement suffisantes pour assurer ce remplacement, mais les indications fournies permettent d'affirmer que la fécondité va chuter dans ces pays pour rejoindre les niveaux des autres Etats membres.

Dans la plupart des pays, les taux de mariage sont récemment tombés et les divorces deviennent de plus en plus fréquents. L'âge moyen du premier mariage s'est élevé et les divorces ont tendance à apparaître plus tôt dans le mariage.

Les experts européens ont attaché une importance particulière à l'étude de ces phénomènes. Ils ont estimé qu'une recherche plus approfondie sur la fréquence des mariages et des divorces dans la population globale, ainsi que dans différents sous-groupes, donnerait des résultats susceptibles de contribuer à la formulation d'une véritable politique sociale.



Chômage: un défi européen qui appelle une réponse commune

Le chômage, phénomène européen, voire mondial, ne cesse d'inquiéter les gouvernements. Devant l'insuffisance des réponses purement nationales, et confronté à une situation qui risque de devenir dramatique (les estimations de l'OCDE font état de 28 millions et demi de sans emploi pour l'année 82 dans ses Etats membres), le Conseil de l'Europe vient de prendre deux décisions visant à combattre ce fléau par des actions communes et concentrées.

Ainsi, répondant à l'invitation du gouvernement français, le Conseil de l'Europe a décidé d'organiser à Paris en 1983 une Conférence des Ministres européens du Travail qui traitera des politiques du marché du travail face à la perspective d'un chômage durable et d'un niveau élevé; une attention particulière sera consacrée aux problèmes de la formation professionnelle, de la réduction et de l'aménagement du temps de travail.

D'autre part, une recommandation récemment adoptée par le Comité des Ministres des 21 Etats membres sollicite la mise en oeuvre par les gouvernements de mesures concrètes pour accroître l'offre d'emplois, faciliter la réinsertion professionnelle et stimuler la création d'emplois nouveaux.

Les mesures proposées visent notamment:

- *le maintien d'emplois menacés et la création d'emplois nouveaux, par exemple au moyen d'aides à la restructuration et à la reconversion des secteurs en crise, et au lancement d'initiatives bénévoles ou autogérées;*
- *des actions en faveur des travailleurs dont les emplois sont menacés, notamment en promouvant une meilleure formation professionnelle, un recyclage et une réadaptation constante aux besoins nouveaux de la production;*
- *une attention spéciale aux catégories les plus vulnérables, notamment les jeunes, les femmes, les handicapés, les chômeurs d'un certain âge ou de longue durée, dont l'insertion ou la réinsertion dans le marché du travail sont aujourd'hui très difficiles;*
- *une plus grande mobilité géographique et une meilleure distribution régionale des emplois;*
- *des actions pour stimuler la discussion entre gouvernements et partenaires sociaux sur l'introduction des nouvelles technologies et des mesures appropriées d'accompagnement.*

Enfin, le Conseil de l'Europe a considéré que les gouvernements devraient consulter les partenaires sociaux dans la conception et la mise en oeuvre de leurs politiques destinées à combattre le chômage.

Jacques de Launay

A PSYCHO-POLITICAL PROFILE

NICHOLAS TITULESCU NICHOLAS TITULESCU

A triangular face, a sharply outlined nose, a narrow chin. The skull, the forehead and the jawbones, the shoulders and the hips flattened, diminished: he was a *nervous being* who worried more than he could recover. His face was Mongoloid, glabrous, parchment-like. The complexion was matt, with a saffron appearance. He had brown hair and black, brilliant eyes with a very lively look.

Titulescu's second nature was *laughter*, as noted by countless cartoonists. When he burst out laughing, at times irrepressibly, his face, which was not nice, changed, was transfigured, signifying a *great affective intensity*. With advancing age his face would become somewhat worn, wrinkled and furrowed. [...]

His voice was high-pitched, but captivating. Even since his first major public speech — before the Chamber of Deputies on December 22, 1913, when he was thirty-one — he was a revelation. Titulescu had the knack of striking the right note, and in the halls of the League of Nations the nice ring of his voice was to help him win over his audience. With his friends the statesman used a slightly different voice, full of charm, very sweet, whereas whenever necessary he could be downright harsh on his opponents, whom he scourged with sarcasms [...]. I would not exaggerate declaring that Titulescu was one of the most remarkable public speakers between the two World Wars, whether arguing in the Hungarian optants' litigation, or prosecuting during the debates on the attempt of Marseilles, and as a statesman generally. [...] Titulescu was not only a great orator. He left behind an important written work: two thousand pages of printed books, five hundred pages of lectures, a thousand pages of cables and speeches. This amounts to almost five pages a day during the whole length of his public life [...].

Titulescu's outbursts have acquired lasting fame. But let us distinguish between theatrics and real impulsiveness. To thwart an intrigue, to foil a scheme, or to discomfit an opponent whom rightly or wrongly he

Jacques de Launay (b. 1924) — French historian, author of several books mostly on modern and contemporary history, including one on Titulescu and Europe (*Titulesco et l'Europe*).

suspected of laying him a trap — for he was mistrustful — he made use of the weapon of simulated wrath.

“How many times did Briand send me to appease Titulescu’s anger,” Massigli remembered. “It was not a hard task, because his anger vanished as quickly as it burst out. And once the calm was re-established, how kind our friend could be all round to make it sink into oblivion.” Pierre Laval has more than once had his share of this experience. Late in 1934 he was making preparations to negotiate with Mussolini, and Titulescu, Beneš, and the Yugoslav Fotič were trying to obtain assurances from the French minister. Titulescu flared up. During a spell of quiet — runs the story as told by Geneviève Tabouis — Fotič shows Laval a magnificent watch and says: “I have it from Titulescu. He gave it to me after a similar dispute, in order to prove he held no grudge against me.” Laval, who for two hours had impassively listened to Titulescu’s bitter reproaches, replies: “In that case I should deserve a grandfather’s clock.” “You’ll have one,” Titulescu butts in. “I should nevertheless prefer a watch, for I could then keep Titulescu close to my heart.” “You’ll have the watch,” came the reply promptly. “However, I feel you’d prefer to have Titulescu in your pocket rather than in your heart. And that, *Monsieur le Ministre*, I want to warn you will never happen.” [. . .]

Titulescu was a prophet. Having not the least support from an adventurer-king, trafficking ministers, and wavering allies, he was condemned to preach to the winds [. . .] Titulescu’s qualities were brilliant. His generosity was proverbial, especially toward the poor, the less favoured by fate or nature, and also the young. There are countless stories about it. He bore no one a grudge, and showed himself loyal to his opponents. About his great political rival, Count Apponyi, he used to say: “I have worked with the Hungarians and as a result I have acquired a feeling of admiration and friendship for this proud people. Count Apponyi will always remain for me one of the greatest personalities I have known. My admiration for him went as far as to turn into affection. I don’t know if his response was similar, but at any rate I am sure that he was full of appreciation. This is the reason why we could be great opponents and, at the same time, great friends.” One day, after a serious confrontation with Titulescu, the Magyar met his opponent again in the cloakroom. Whilst Titulescu was helping the Count to put his cloak on, Apponyi told him: “I do not, my dear friend and ardent opponent, wish you, when you’ll be my age, to contend with a young man having, like you, beside science and intelligence, such an extraordinary oratorical talent.” [. . .]

Titulescu's generosity became manifest ever since his youth. As far back as 1907, in spite of the big landowners' opposition, he affirmed: "The national soil is *par excellence* the legitimate property of the peasants." In his course on the "Division of Inheritances" he took a stand against the 4,171 landowners who possessed 47.53% of the country's cultivated area. He demanded the setting up of peasant associations and the intangibility of their family possessions [...]

The reforms advocated by Titulescu were very bold, but they came too soon. In a country with strong feudal traditions, they could be applied only under the pressure of revolutionary action. At the same time we shall notice the generous vision of the orator, its national meaning, and his urge to make the law reflect the economic and social reality, and become an instrument of progress.

It is indeed as a public speaker that Titulescu displayed his finest gifts: concentration of thought and abstractive intelligence.

His capacity of concentration was prodigious. Wherever he was, he could devote himself to a thorough study of the case at hand, or to mentally set in order his ideas.

By way of example: on the occasion of the famous debate on the attempt of Marseilles at the League of Nations, Jevtič was to present the Yugoslav complaint, and not knowing how to do it, he took Titulescu's advice. In his room at the Hotel des Bergues, Titulescu laid down the basic ideas for him. Jevtič feverishly took them down. Having done with that, Titulescu asked his colleague to dine with him. Both men went to the restaurant downstairs, and the Romanian strived to encourage his friend.

After dinner, both went up again to Titulescu's apartment. Much to his surprise, Jevtič found that, during their absence, his friend's dogs had got hold of the notes they had left on the sofa, and torn them to shreds. What was there to be done? Titulescu cheered Jevtič up: the Romanian would be the one to speak instead of the Yugoslav. And he did it with spirit: an amazing improvisation.

Right in the middle of a restaurant, in a train, or in a hotel lounge, Titulescu was able to seclude himself and to see things in the cold light of reason.

"He impressed me every time by his tumultuous energy, by his excellent knowledge of the situation in Europe, by his witty language and clear-sighted perception of diplomacy. [...] A conversation with him always provided rich and interesting material for reflection, and sometimes also for action." This is how I. M. Maisky, the former Soviet Ambassador to London, saw him.

“He is a lucid spirit,” wrote Léon Blum.

“He is impulsive, in his speeches, but methodical in action. Frequently paradoxical, his reasoning is based on texts and on a perfect command of the international law.”

His practice in the legal profession had led him to adopt two rules of conduct in his diplomatic action: never to sign a text without having first studied it thoroughly, and never to engage the government without previously being covered by a precise order of mission.

Out of respect for form and the law, he was in the habit to abide by these rules, and this was not only a method of action, but also a discipline he imposed upon himself and expected of others, a protection against passionate impulses.

As a human being he could control his restlessness, but he could not change his innermost nature. Titulescu's constitution was fragile. Since childhood, he was subject to the ailments typical of hyperthyroids and of nervous individuals: flu, migraine, neuralgia, neuritis, otitis. He was overworking himself, and naturally this would repeatedly aggravate his bad condition. He suffered from anaemia at Geneva in October 1927, and was laid up with pneumonia in November and December of the same year, which did not prevent him from working fourteen hours a day. [. . .]

Nervous individuals enjoy a high capacity of resistance in mobility. When they are depressed, this mechanism of self-defence is impaired, and that was to be Titulescu's case after his dismissal in 1936. Disappointed, defeated, morally frustrated, the minister would have to face disease almost continuously until his death. [. . .]

Certain people have spoken about his delusions of persecution. We know today that Titulescu was a man the Nazis were after, and being a very sensitive man he resented the fact. Moreover, he had been warned by General Weygand about the possibility of an attempt on his life. In April 1937, former Minister Mandel even suggests that he should drink only mineral water from just-opened bottles.

The fulfilment of his prophecies — Munich, the Second World War, the French defeat, the diktat dismembering Romania, the ravaging of his house and the fire at his library in Bucharest set by the Iron Guard — could only overwhelm him.

To Savel Rădulescu he said in November 1940: “I feel life is escaping me.” It was to be his last prophecy. [. . .] In Romania, as everywhere else, there are many lucid men who consider that Titulescu's political thought is full of present interest and deserves to be studied.



*World's
Statesmen*

NICHOLAS TITULESCU

The European Statesman of the
League of Nations


PARIS-ROMA-MONTREAL-PELHAM N.Y.
1982

A BIOGRAPHICAL CHRONOLOGY

EVOCATIONS AND TESTIMONIES

Savel Rădulescu
Al. Duiliu Zamfirescu
Tudor Teodorescu-Braniște
Geneviève Tabouis
Lucian Blaga
Ivan Mikhailovich Maisky
Jacques de Launay
George Oprescu
Leon Kalustian
Raymond Cartier
Iosif Igiroșianu

Nicolae Titulescu: A PLEA FOR PEACE
(Selected writings)

The dynamics of peace
The progress of the idea of peace
Orderly thinking

ESSAYS AND COMMENTARIES

C. Turcu: *A Promoter of the Expansion of
Romania's Foreign Relations*
N. Iordache: *Commitment to Europe*
P. Bărbulescu: *Working within the League of Nations*
V. Netea: *He Served His Country*
C. Murgescu: *Clear-Sighted Economic Thinking*
G. Potra: *A Champion of Peace*

BIBLIOGRAPHY

MOSCOU - 9 OCTOBRE 1944

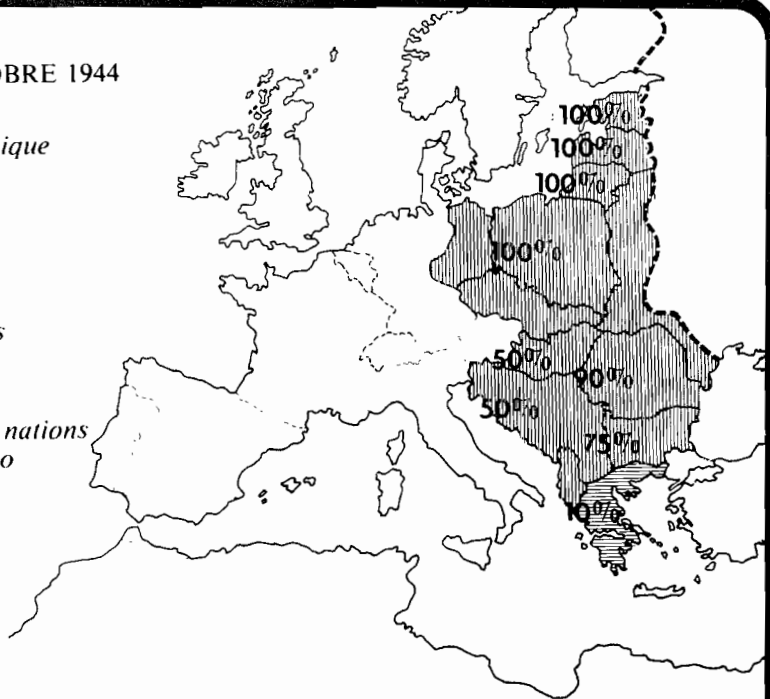
*Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est*

YALTA - 1945

*Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences*

HELSINKI - 1975

*La conférence de 35 nations
réconnaît le statu quo
créé à Yalta*



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

<i>R. Scarpa: Considérations sur le plan Genscher-Colombo</i>	1
<i>La révolution monétaire - tensions, incertitudes, instabilité</i>	3
<i>B. Rongoni Machiavelli: La femme et l'Europe</i>	4
<i>Documents du Conseil de l'Europe</i>	8
<i>J. de Launay: A psycho-political profile</i>	15

Bulletin Européen

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)
Edizioni Nagard Srl-Foro Traiano 1/A, Roma - Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direzione e Redazione:
Foro Traiano 1/A, Roma - telefoni: (06)679.77.85/678.09.48 - Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del
15.10.1977 (già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa Nagard» Milano, Via Larga 11